

Procédure en cas de fermeture de l'École Paul et Virginie

La fermeture de l'école Paul et Virginie est effective :

- Si les autorités locales l'ont imposée.
- Si la direction de l'École Paul et Virginie le décide en cas de risque majeur.

L'École Paul et Virginie respecte les décisions prises par les autorités locales. En général, les communiqués de ces derniers précisent les personnels qui sont de permanence. Dans tous les cas, la direction de l'École communiquera l'application des textes en vigueur à ses personnels.

Depuis 2020, toutes les classes sont équipées d'un padlet de classe (outil en ligne). Le lien de celui-ci est fourni à l'élève et sa famille lors de son premier jour d'école. En cas de fermeture de l'École, cet outil sera le support privilégié coordinateur de l'enseignement mis en œuvre.

Il contient :

- Un message de bienvenue dans une première colonne puis les informations de dernière minute dans l'année.
- Une colonne pour présenter les personnes ressources pour l'élève et certainement des photos et leur contact.
- Une colonne pour l'EDT.
- Une colonne pour les liens de connexion.
- Une colonne pour les devoirs en élémentaire.
- Une colonne pour les notions abordées dans la semaine (elles seront mises en fin de semaine).

Modalités de travail :

En cas de fermeture liée à une alerte cyclonique, aucun enseignement à distance ne sera mis en œuvre.

En cas de fermeture pour pluies (fortes ou torrentielles), voici ce qui est prévu :

- **Premier jour de fermeture** : pas d'Enseignement A Distance (EAD). La direction enverra par courriel les modalités de travail à chaque famille dans le cas où la fermeture se poursuit.
- **Le 2^e jour** : Chaque jour, l'enseignant envoie un courriel aux parents de ses élèves en précisant le travail à effectuer via le padlet de la classe (asynchrone). Ce travail sera corrigé par l'enseignant. Pour l'élémentaire, il y aura du travail en français, en maths et en anglais. L'outil « classe numérique » sera aussi utilisé.
- **A partir du 3^e jour** : 3 visioconférences seront proposées pour chaque élève de l'élémentaire, par jour, selon l'Emploi du Temps fournie par la direction (une pour le français, une pour les mathématiques et une pour l'anglais, chaque séance en demi-groupe classe). 2 visioconférences seront proposées pour chaque élève de maternelle : une en français et une en anglais.

L'enseignement mis en œuvre dépend de la durée de la fermeture et des moyens de communication disponibles (coupures d'électricité éventuelles).

Nous rappelons que :

- Le calendrier scolaire mis en œuvre pour les établissements d'enseignement français prend en considération ces situations météorologiques liées au contexte.
- La situation est différente d'un membre de la communauté scolaire à l'autre : lieu de vie et situation météorologique, situation familiale, équipement...

La direction compte sur la compréhension et la bienveillance de toute la communauté éducative, d'autant plus dans ces situations particulières.

ÉCOLE MATERNELLE et ÉLÉMENTAIRE PAUL ET VIRGINIE